



2021

---

# AUDIT DES PÊCHES

---

Stimuler l'abondance potentielle des  
océans canadiens: retour sur la  
performance du Canada de 2017 à 2021

A photograph of a fishing boat at sea, with a large fish on the deck. The background shows a hazy, overcast sky and the ocean. The boat's mast and rigging are visible in the foreground.

La cinquième édition annuelle de *L'Audit des pêches* d'Oceana Canada évalue l'état actuel des pêches canadiennes et de leur gestion, effectue un suivi sur les progrès réalisés entre 2017 et 2021, et fournit des recommandations afin de respecter les engagements fédéraux visant à rétablir l'abondance des poissons sauvages dans les océans canadiens.

# 2021

<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>1</b>
Évaluation de 2017 à 2021 .....	<b>3</b>
<b>CINQ ANS D'ÉVALUATION DE LA GESTION DES PÊCHES</b> .....	<b>8</b>
Progrès réalisés depuis 2017 .....	<b>9</b>
Indicateurs scientifiques .....	<b>10</b>
Indicateurs de surveillance des prises .....	<b>12</b>
Indicateurs de gestion .....	<b>14</b>
Livrables du plan de travail .....	<b>16</b>
<b>DE PETITS POISSONS, DE GRANDS PROBLÈMES</b> .....	<b>18</b>
<b>CARTE DES STOCKS LES PLUS DANGEREUSEMENT ÉPUISÉS</b> .....	<b>20</b>
<b>UNE VISION SUR CINQ ANS</b> .....	<b>22</b>
<b>RECOMMANDATIONS</b> .....	<b>24</b>
<b>PASSEZ À L'ACTION</b> .....	<b>25</b>

# LE CANADA LAISSE TOMBER SES PÊCHES MARINES.



Credit photo : Alamy Stock Photo/Mauro Toccacelli



« Le Canada a l'opportunité d'une génération de réparer les dommages causés par la surpêche, ramener l'abondance des océans et stimuler notre rétablissement économique post-pandémie. Mais nous pouvons le faire sans agir là où ça compte : dans l'eau. »

— Josh Laughren, Directeur exécutif, Oceana Canada

Voilà cinq ans qu'Oceana Canada a publié son premier *Audit des pêches*, une évaluation annuelle de la façon dont Pêches et Océans Canada (MPO) gère les poissons sauvages d'importance commerciale du pays.

Durant cette période, nous avons constaté certains progrès : une plus grande transparence, de nouveaux investissements substantiels dans la science, de nouvelles normes nationales de surveillance et une **Loi sur les pêches** modernisée qui rend obligatoire le rétablissement des pêches épuisées. Il reste encore beaucoup à faire à ce niveau. Cependant, le plus gros problème réside dans la réalisation des politiques que le MPO a déjà mises en place.

Année après année, les évaluations d'Oceana Canada révèlent l'incapacité du gouvernement à améliorer de façon significative la gestion des pêches au Canada. Par conséquent, nous avons constaté aucune amélioration mesurable dans la santé des pêches sauvages.

Lois modernisées, engagements politiques et investissements ne sont valables que si le gouvernement peut les réaliser avec succès, ce qui, dans le cas de la gestion des pêches canadiennes, n'a manifestement pas été le cas dans les cinq dernières années.

Près d'un stock sur cinq est encore gravement épuisé, et plus de 80 % n'ont pas de plan de rétablissement doté de moyens et d'échéanciers pour les ramener à un niveau sain. Le MPO n'a toujours pas publié la plupart des plans de rétablissement

qu'il avait promis de terminer. Ceux publiés omettent des éléments cruciaux, comme des objectifs de population saine et des échéanciers pour les atteindre.

Deux ans après l'entrée en vigueur de la *Loi sur les pêches*, le gouvernement n'a pas établi de réglementation précisant les exigences des plans et les stocks auxquels ils s'appliqueront. Ainsi, il n'y a toujours pas de directive exécutoire pour reconstruire les pêches épuisées.

Entre-temps, la santé du tiers des stocks demeure incertaine, par manque de données. Par conséquent, le MPO agit principalement dans l'obscurité lorsqu'il prend des décisions cruciales relatives à ces poissons, comme les limites de pêche.

Les données des cinq dernières années révèlent aussi un déclin des poissons-fourrage qui nourrissent tant d'autres espèces, mettant ainsi en péril des écosystèmes entiers.

Il est plus urgent que jamais de renverser la tendance des poissons sauvages du Canada. Les pêches sont aujourd'hui confrontées à une pression croissante par les changements climatiques, la pollution, la destruction de l'habitat et la surpêche.

Face à ces grandes menaces mondiales, le Canada doit accélérer la mise en œuvre de méthodes éprouvées de gestion, qui sont pour la plupart déjà incluses dans les politiques du MPO, afin d'aider les écosystèmes marins à devenir aussi résilients que possible. L'enjeu est trop important pour ne pas le faire.

Les produits de la mer canadiens nourrissent des millions de personnes, ici et à travers le monde. Ils sont indispensables à la culture et la subsistance des peuples autochtones côtiers. C'est le principal contributeur à l'énorme PIB du secteur maritime au pays, une source renouvelable de nourriture et de revenus qui jouera un rôle déterminant dans notre rétablissement post-pandémie. Sans poisson sauvage en santé, il n'y a pas d'économie océanique prospère.

Nous avons déjà les outils. Les pratiques exemplaires mondiales pour restaurer l'abondance des océans existent déjà. Les États-Unis, l'Union européenne et la Nouvelle-Zélande ont instauré des mesures progressives pour restaurer les pêches épuisées et en voient les effets : des populations plus saines et, souvent, des prises plus élevées. Le Canada doit en faire autant.

La marche à suivre, bien que parfois difficile, est claire : adopter une réglementation forte sous la *Loi sur les pêches* pour jeter les bases du retour à l'abondance des poissons sauvages canadiens. S'assurer que les décisions sont fondées sur la meilleure science disponible. Incorporer les données, pratiques et connaissances autochtones. Travailler activement à la restauration des poissons-fourrage tels que capelan, hareng et maquereau. Suivre et déclarer le nombre de poissons capturés par toutes les sources de pêche, y compris celles d'appât et récréative.

Le rétablissement des populations de poissons sauvages peut, et doit, être une priorité pour le gouvernement récemment élu. Pour nos écosystèmes marins. Pour les Canadiens. Pour la réconciliation. Pour l'avenir de notre économie océanique. Et pour contribuer à nourrir une population mondiale croissante.



97 % des gens au Canada croient qu'il est important que le gouvernement rétablisse les populations épuisées.\*

\* Le sondage a été effectué par Abacus Data pour Oceana Canada auprès de 1500 Canadiens à la fin d'avril 2021.

Crédit photo : shutterstock/Atlantic Coast Images

# ÉVALUATION DE 2017 À 2021



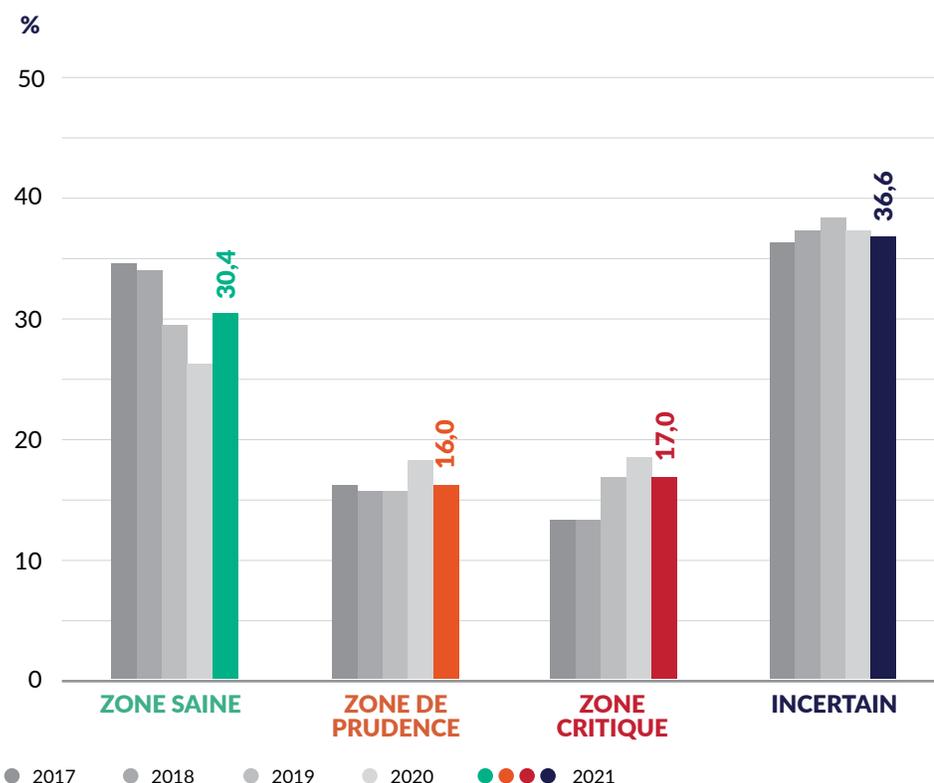
Rétablir les pêches épuisées et prévenir le déclin des populations saines exigent une science, un suivi et une gestion de qualité. Le présent *Audit* se penche sur ces aspects et examine les indicateurs clés pour déterminer la façon dont les pêches canadiennes sont gérées et les améliorations à apporter.

## Niveau de santé global des stocks

### Peu d'améliorations en une demi-décennie

Les résultats du dernier *Audit des pêches* d'Oceana Canada révèlent que la situation a peu évolué dans l'eau depuis cinq ans. Moins d'un tiers des stocks de poissons et d'invertébrés marins peuvent être considérés comme sains; et près d'un sur cinq est gravement épuisé. Quant à l'état d'un autre tiers, il est incertain, surtout par manque de données.

### ÉTAT DE SANTÉ DES PÊCHES CANADIENNES, DE 2017 À 2021



« Les efforts du Canada pour préserver la santé des océans sont affectés par le pouvoir discrétionnaire dont dispose le ministre des Pêches. Réduire ce pouvoir permettrait d'accroître la responsabilité et la transparence, renforcer les liens entre science et politique, et limiter la capacité du gouvernement à prendre des décisions néfastes à la durabilité des pêches, comme établir des quotas de pêche lorsque les stocks sont épuisés. »

— Dr Jeffrey Hutchings, Professeur, Université Dalhousie, et président de deux groupes d'experts de la Société royale du Canada sur le maintien de la biodiversité marine du Canada.

### Des données cruciales manquent toujours

Le MPO a réalisé certains progrès dans le suivi des données nécessaires à une bonne gestion des pêches. Nous avons vu des gains modestes dans les estimations de mortalité naturelle, qui aident le ministère à prendre de meilleures décisions de gestion selon le niveau de mort naturelle des poissons. Il y a eu une hausse importante du nombre de stocks avec un point de référence limite (PRL), soit le point sous lequel un stock est considéré comme en grave danger. Plus de stocks disposent de points de référence supérieurs (PRS), soit la limite entre la zone saine et de prudence; mais la moitié n'ont toujours pas ce point de référence crucial. Mais moins de 10 % des publications scientifiques du MPO sont publiées à temps, réduisant la transparence du processus décisionnel.

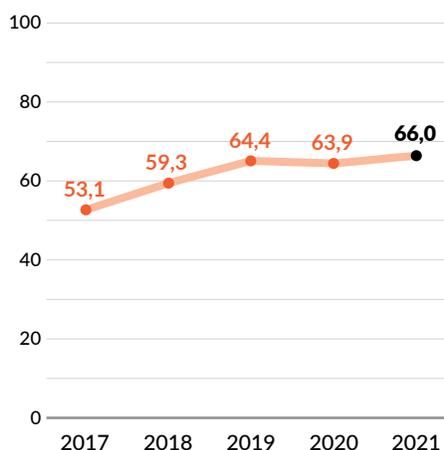
### STOCKS AVEC ASSEZ DE DONNÉES POUR ÉVALUER LEUR SANTÉ (%)



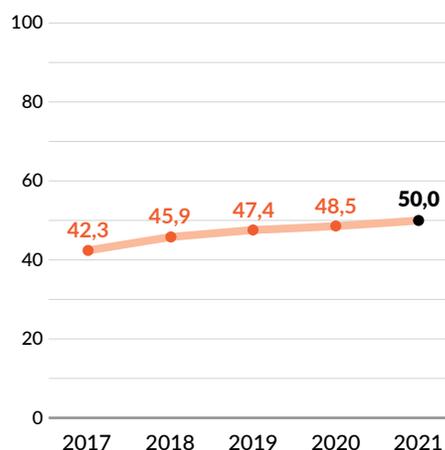
### STOCKS AVEC ESTIMATIONS RÉCENTES SUR LA BIOMASSE (%)



### STOCKS AVEC POINTS DE RÉFÉRENCE LIMITE (PRL) DÉJÀ ÉTABLIS (%)



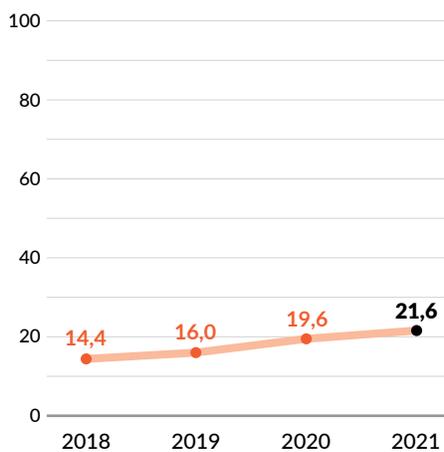
### STOCKS AVEC POINTS DE RÉFÉRENCE SUPÉRIEURS (PRS) DÉJÀ ÉTABLIS (%)



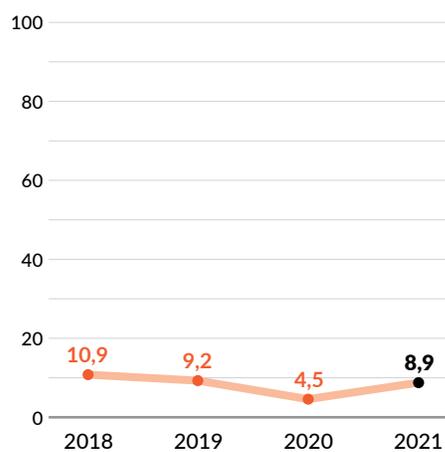
### STOCKS AVEC ESTIMATIONS SUR LA MORTALITÉ PAR PÊCHE (%)



### STOCKS AVEC ESTIMATIONS SUR LA MORTALITÉ NATURELLE\* (%)



### PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES PARUES À TEMPS\* (%)

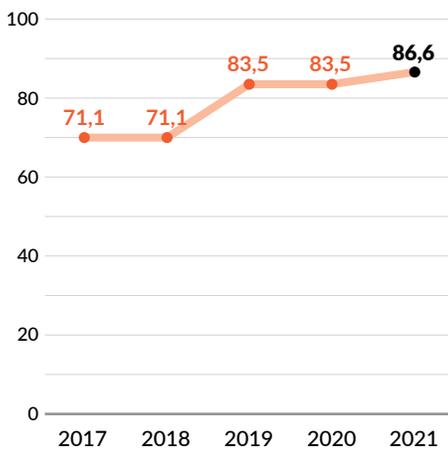


## Une politique forte, un déploiement retardé

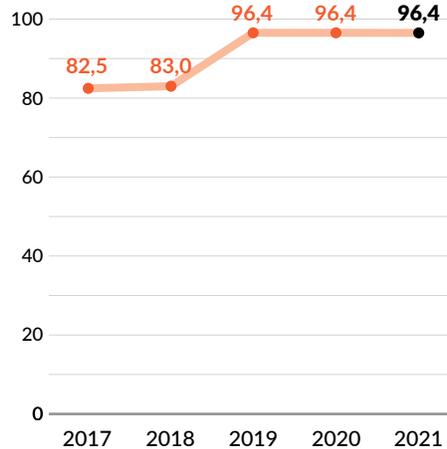
Une surveillance efficace est nécessaire à l'atteinte du plein potentiel de la *Loi sur les pêches*. Depuis cinq ans, nous avons vu plus de clarté sur les pêches nécessitant une certaine forme de surveillance, soit par journaux de bord ou surveillance à quai ou en mer. La politique fédérale de surveillance des

pêches publiée en 2019 a instauré des normes nationales et pourrait combler d'importantes lacunes en matière de données. Bien qu'elle n'ait encore été entièrement mise en œuvre dans aucune pêche, le MPO a l'inscrite comme une priorité dans son plan de travail 2021/22 du Cadre pour la pêche durable.

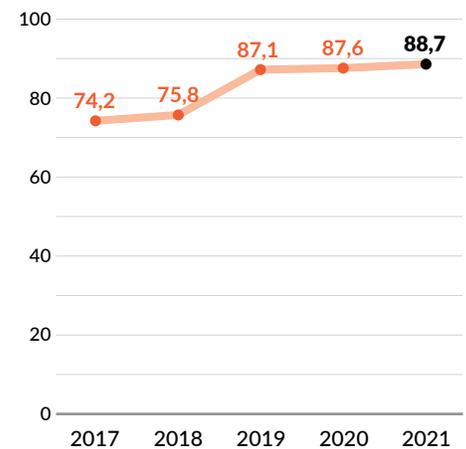
**UN CERTAIN DEGRÉ D'OBSERVATION EN MER OU ÉLECTRONIQUE (%)**



**UN CERTAIN DEGRÉ DE JOURNAUX DE BORD OBLIGATOIRES (%)**



**UN CERTAIN DEGRÉ DE SURVEILLANCE À QUAI (%)**

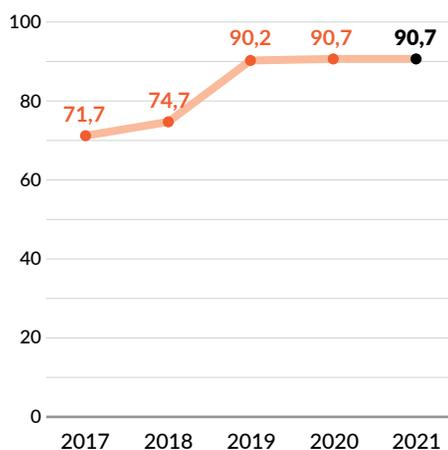


## Des plans de rétablissement plus nombreux et plus efficaces sont nécessaires

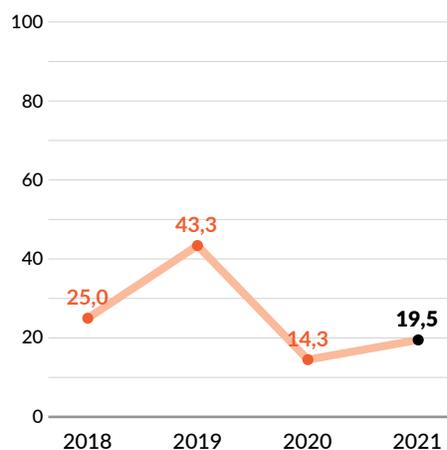
Toutes les pêches doivent avoir des plans de gestion intégrée des pêches (PGIP) pour soutenir le cadre de conservation et d'utilisation durable. Les stocks gravement épuisés doivent aussi faire l'objet d'un plan de rétablissement. Aujourd'hui, même si la majorité des stocks de poissons du Canada

sont inclus dans des PGIP, les progrès sont limités pour les plans de rétablissement. Près de 80 % des stocks en zone critique sont toujours gérés sans plan, et ceux publiés ne respectent pas les normes mondiales, incluant objectifs et échéanciers pour un retour à un niveau sain. Ainsi, le MPO n'a réalisé qu'une fraction de ces plans de travail et d'autres livrables. Si la pandémie explique certains retards, les problèmes sous-jacents remontent à bien plus loin.

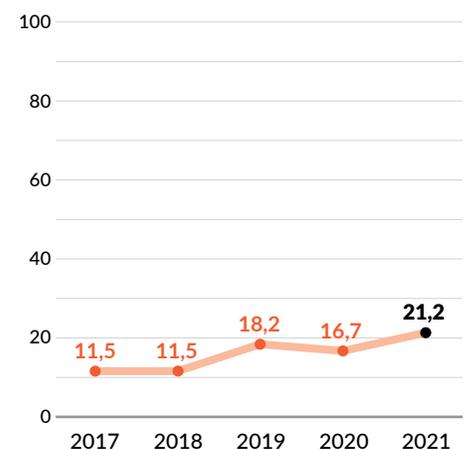
**STOCKS INCLUS DANS DES PGIP (%)**



**LIVRABLES DU PLAN D'ACTION DU MPO COMPLÉTÉS\* (%)**



**STOCKS CRITIQUES AVEC UN PLAN DE RÉTABLISSEMENT (%)**



\* Nouvel indicateur en 2018

## Zones saine, de prudence et critique

Le MPO compte trois catégories pour qualifier l'état de santé des stocks de poissons. Elles sont déterminées par rapport à la biomasse du stock qui produirait le rendement maximal soutenu, ou ( $B_{RMS}$ ). Le rendement maximal soutenu (RMS) est la plus grande quantité de poissons pouvant être capturée, en théorie, sans affecter le maintien du stock à long terme.<sup>1</sup>

### ZONE SAIN

Un stock est dans la zone saine lorsque sa biomasse dépasse 80 % du  $B_{RMS}$ . Lorsqu'un stock se situe dans cette zone, les décisions de gestion de la pêche visent à le maintenir à ce niveau.

### ZONE DE PRUDENCE

Un stock est dans la zone de prudence si sa biomasse se situe entre 40 % et 80 % du  $B_{RMS}$ . Pour les stocks dans cette zone, les taux de capture devraient être diminués afin d'éviter l'épuisement du stock et favoriser son retour à la zone saine.

### ZONE CRITIQUE

Un stock est dans la zone critique lorsque sa biomasse totalise moins de 40 % du  $B_{RMS}$ . Un stock dans cette zone est gravement endommagé; les mesures de conservation sont alors cruciales.

---

<sup>1</sup> Le RMS est une norme mondialement acceptée pour la gestion des pêches. Le Code de conduite pour une pêche responsable de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), dont le Canada est signataire, indique que les gouvernements ou les autres organismes responsables de la gestion des pêches doivent adopter des mesures appropriées, fondées sur les meilleures preuves scientifiques disponibles, conçues pour maintenir ou rétablir les stocks à des niveaux capables de produire un rendement maximal durable.  
<https://www.fao.org/publications/card/en/c/e6cf549d-589a-5281-ac13-766603db9c03>



## Changements dans les états de santé

Au cours des cinq dernières années, la santé globale de nos pêches a peu changé. Mais un examen approfondi révèle qu'environ deux douzaines de stocks changent d'état chaque année. Certains se sont améliorés, comme le sébaste des eaux profondes du golfe du Saint-Laurent. D'autres sont en déclin constant, comme les couteaux de la côte nord de Haida Gwaii. Et certains, comme le crabe des neiges dans l'ouest du plateau néo-écossais, s'améliorent une année pour décliner l'année suivante.

Une certaine fluctuation est normale. Par exemple, de nombreux poissons-fourrage connaissent des cycles naturels de hausse et de baisse. Mais lorsque la surpêche survient pendant les périodes de creux, elle peut les rendre plus sévères et plus longs. C'est pourquoi la gestion de précaution est si cruciale, car elle permet de procéder avec prudence face aux incertitudes. Ainsi, les poissons sauvages peuvent mieux s'adapter aux changements naturels des écosystèmes et revenir en force lorsque les conditions sont favorables, agmentant ainsi les prises.

**Pour plus de détails, vous pouvez consulter les annexes au [oceana.ca/FisheryAudit2021](https://oceana.ca/FisheryAudit2021).**



# CINQ ANS D'ÉVALUATION DE LA GESTION DES PÊCHES



Crédit photo : Nick Hawkins

L'état général des poissons et des invertébrés marins du Canada demeure préoccupant. Le MPO ne parvient toujours pas à mettre en œuvre ses propres politiques et engagements, pourtant nécessaires pour relever les défis bien documentés en matière de gestion des pêches.

**Depuis le premier *Audit des pêches* d'Oceana Canada en 2017, la santé des stocks de poissons du Canada ne s'est pas améliorée. Ce qui a changé est la composition des stocks épuisés. Un nombre croissant d'invertébrés sont maintenant en zone critique ou de prudence, incluant des espèces importantes sur le plan économique comme le crabe des neiges et la crevette. De plus, il y a peu de stocks sains de poissons-fourrage, et aucun stock de requins ou de raies n'est en zone saine.**

## Évaluation globale : 33 stocks en état critique, 71 incertains

Les changements climatiques affectent les écosystèmes océaniques et exercent une pression sur des espèces déjà vulnérables. Par exemple, la chaleur extrême en Colombie-Britannique a fait monter la température des eaux côtières cette année, menant à la mort de concombres de mer, d'étoiles de mer et de crabes. Comme ces changements continuent de s'accroître, les plans du MPO doivent tenir compte des impacts, en commençant par un investissement accru dans l'évaluation de la vulnérabilité des espèces.

Il est encourageant de constater que la gestion des pêches canadiennes s'est améliorée sur certains aspects depuis cinq ans. En 2018, le gouvernement a affecté plus de 100 millions de dollars à l'évaluation et au rétablissement des stocks de poissons. Le pourcentage de stocks dotés d'un PRL a nettement augmenté. La transparence s'est aussi améliorée, car presque tous les stocks sont maintenant inclus dans les PGIP accessibles au public.

Bien que ces résultats soient louables, il n'y a pas eu d'augmentation notable du pourcentage de stocks dotés de PRS. Parmi les espèces marines les plus lucratives du Canada, dont le homard, le crabe des neiges et le pétoncle, beaucoup sont encore dépourvues des points de référence nécessaires à leur protection.

Plus inquiétant encore, près de 80 % des stocks en zone critique n'ont toujours pas de plan de rétablissement. Depuis plus d'une décennie, la politique du MPO exige des plans de rétablissement pour les stocks en épuisement grave. La nouvelle *Loi sur les pêches* de 2019 en a fait une loi. Mais les exigences de rétablissement prévues par cette nouvelle loi ne s'appliquent pas aux stocks tant que la réglementation n'est pas en place... et celle-ci n'a pas encore été finalisée.

Pour réaliser le plein potentiel de la *Loi sur les pêches* et rétablir l'abondance de nos poissons sauvages, le ministre des Pêches doit mettre en œuvre l'adoption de règlements rigoureux qui exigent l'ajout d'échéanciers et d'objectifs précis pour rétablir les poissons sauvages épuisés jusqu'à des niveaux sains.

Cinq ans sont peut-être suffisants pour espérer renverser le déclin des stocks épuisés. C'est certainement une période suffisante pour réaliser des progrès mesurables dans la réalisation des engagements politiques et des pratiques exemplaires internationales en matière de rétablissement des stocks épuisés. Cela ne s'est pas produit. Afin de réduire les risques importants pour l'économie et les écosystèmes du Canada, le progrès doit s'accroître – et rapidement.

Ce rapport se concentre exclusivement sur les pêches marines au Canada : poissons osseux, mollusques et crustacés, et autres invertébrés. Les poissons d'eau douce et les espèces telles que le saumon, qui passent une partie de leur vie dans l'eau douce, ne sont pas inclus. Les données présentées dans ce rapport proviennent de la période entre le 2 juillet 2020 et le 1<sup>er</sup> juillet 2021. Veuillez noter que chaque année, Oceana Canada corrige des erreurs mineures trouvées lors du processus de révision. Par conséquent, certaines valeurs des années précédentes peuvent différer légèrement des rapports antérieurs.

Le rendement du Canada en matière de gestion des pêches est évalué à l'aide d'indicateurs basés sur les pratiques acceptées à l'échelle mondiale et du cadre stratégique du MPO, et il est fondé sur les données de 194 stocks de référence<sup>†</sup> publiées sur les sites Web du MPO.

Pour toutes les informations à propos de la méthodologie et de l'analyse utilisées, veuillez visiter [oceana.ca/FisheryAudit2021](https://oceana.ca/FisheryAudit2021).

<sup>†</sup> La liste des stocks de référence de l'*Audit des pêches* (194 stocks) fut établie pour l'*Audit des pêches* 2017. Elle est fondée sur les stocks de poissons et d'invertébrés marins inclus dans le rapport d'Oceana Canada, *Canada's Marine Fisheries: Status, Recovery Potential and Pathways to Success*; ainsi que ceux inclus dans la première édition publique de l'Étude sur la durabilité des pêches du MPO, et tout autre stock ayant de nouvelles informations dans les rapports gouvernementaux de l'année.

## PROGRÈS RÉALISÉS DEPUIS 2017

Au cours des cinq dernières années, le gouvernement fédéral a fait des efforts importants pour améliorer la gestion des pêches au Canada. Il a notamment établi une politique nationale de surveillance des pêches, modernisé la *Loi sur les pêches* et investi plus de 100 millions de dollars pour évaluer et rétablir les stocks gravement épuisés. La transparence s'est aussi accrue. Pour la cinquième année consécutive, le MPO a rendu publics ses plans de travail en 2021, et presque tous les stocks sont maintenant inclus dans les PGIP publics.

Parallèlement, le MPO a intégré la réalisation de la politique de surveillance des pêches dans la planification annuelle de ses travaux. Il s'agit d'une avancée positive; c'est la première fois que cette politique apparaît dans les plans de travail du MPO depuis sa publication en 2019. Cependant, elle ne comprend que quelques stocks, et aucun d'entre eux ne bénéficiera de son exécution complète au présent exercice.

Enfin, depuis le dernier *Audit des pêches* d'Océana Canada, le MPO a publié des plans de rétablissement pour la morue du Nord et le maquereau de l'Atlantique. Il est décevant de constater que ceux-ci ne répondent pas aux meilleures pratiques internationales, qu'ils n'ont pas d'objectif de rétablissement vers un niveau sain, ni d'échéancier fondé sur la science. Malheureusement, ce sont les deux seuls plans de rétablissement terminés sur les 14 prévus, selon les plans du MPO.

Crédit photo : iStock/RLSPHOTO

## POUR RÉTABLIR LES STOCKS ET VEILLER À LA SANTÉ DE NOS PÊCHES, IL NOUS FAUT :



**Une science solide**  
afin de comprendre l'état  
actuel des stocks et connaître  
les facteurs qui les  
affecteront à l'avenir



**Une surveillance efficace**  
pour déterminer combien  
de poissons sont capturés et  
rejetés chaque année



**De bonnes décisions de gestion,**  
fondées sur des données qui  
privilégient la santé  
et l'abondance à long terme  
plutôt que les profits en  
baisse à court terme

## Les décisions de gestion des pêches sont prises à l'aveuglette

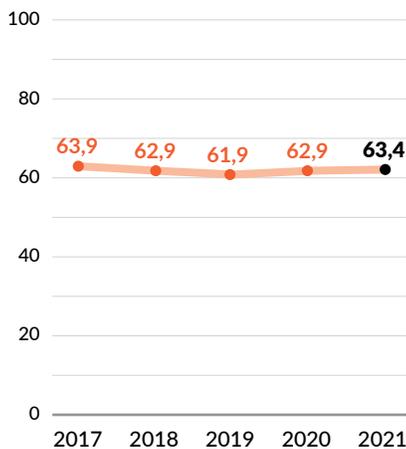
Depuis cinq ans, le gouvernement fédéral a fait d'importants investissements et s'est engagé à améliorer les sciences de la pêche. Le MPO n'a pas réussi à traduire ceci en un meilleur portrait de la situation des poissons du Canada. Nous avons vu une lente augmentation du nombre de stocks avec PRL. Mais le nombre d'estimations récentes de la biomasse stagne à environ 60 %, et le nombre de stocks avec suffisamment de données pour évaluer leur état de santé ne s'est pas amélioré. De plus, seulement la moitié des stocks ont des PRS, un outil de gestion clé pour aider les espèces épuisées à se rétablir à un niveau sain. Et bien que le MPO soit obligé de publier les résultats de ses rencontres scientifiques, la grande majorité des documents sont publiés en retard ou ne sont jamais rendus publics; en effet, certaines publications attendues depuis 2017 ne sont toujours pas disponibles.

De bonnes décisions de gestion des pêches sont fondées sur la meilleure science disponible ainsi que les connaissances locales et autochtones.

### INDICATEUR :

#### Stocks avec des données suffisantes pour évaluer l'état de santé (%)

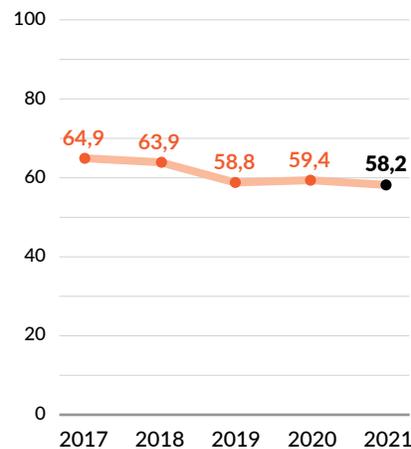
*Objectif:* Permettre aux chercheurs de faire une estimation fiable du nombre de poissons dans l'eau, et déterminer leur état de santé.



### INDICATEUR :

#### Stocks avec des estimations récentes de la biomasse (%)

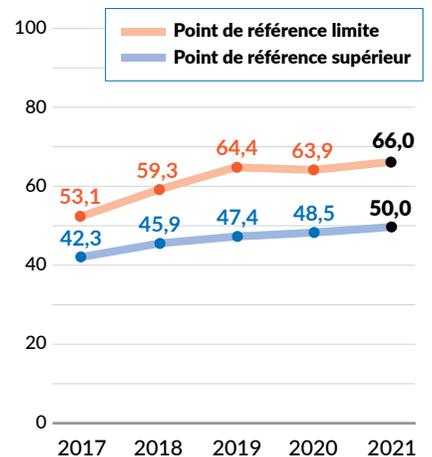
*Objectif:* Aider les dirigeants à prendre des décisions selon des estimations récentes (dans les cinq dernières années) de la quantité de poissons dans l'eau.



### INDICATEUR :

#### Stocks ayant des points de référence établis (%)

*Objectif:* Permettre aux dirigeants d'évaluer si un stock est dans la zone saine, de prudence ou critique; établir les quantités de prises adéquates selon l'état de santé; et mesurer l'efficacité des mesures de gestion.



Le **point de référence supérieur** (PRS) identifie la limite au-delà de laquelle le poisson sera considéré comme en santé, tandis que le **point de référence limite** (PRL) identifie la limite en-deçà de laquelle le stock sera en état critique. Des mesures correctives doivent être établies avant que le stock n'atteigne le point de référence limite.



**Un tiers des stocks n'a toujours pas de PRL et la moitié n'a pas de PRS. Selon l'accord des Nations unies sur les stocks de poissons de 1995, les pêches doivent disposer de points de référence limites et cibles.**



**71 stocks n'ont pas assez de données pour se faire attribuer un état de santé.**

## POURQUOI LES CIBLES SONT CRUCIALES



Une gestion efficace des pêches dépend d'objectifs de capture clairement définis, fondés sur les meilleures données scientifiques disponibles. Le PRS est un point de référence clé, marquant la limite entre les zones de prudence et saine.

Afin d'établir un PRS pour une population donnée, le MPO considère la biomasse favorisant le rendement maximal soutenu (RMS), soit la quantité totale de poissons pouvant être couramment récoltée sans risquer l'épuisement à long terme. La politique canadienne des pêches prévoit également des points de référence cibles (PRC) pour chaque stock, qui correspondent souvent aux PRS.

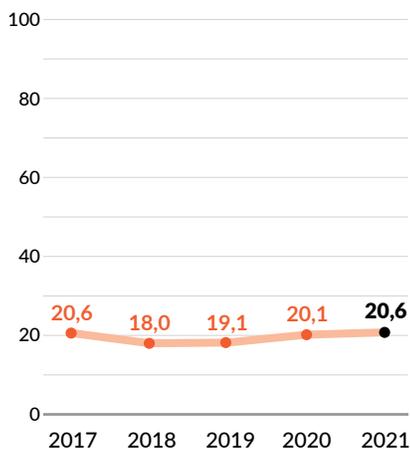
Le maintien d'une biomasse capable de produire le RMS est exigé par le Code de conduite pour une pêche responsable de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), dont le Canada est signataire. Toutefois, le Canada fixe souvent ses PRS à des niveaux inférieurs – souvent beaucoup plus bas – que celui soutenant le RMS. Cela signifie qu'un stock peut être classé en zone saine même s'il est victime de surpêche.<sup>2</sup>

Pour assurer la durabilité des stocks, le MPO doit fixer des objectifs supérieurs au PRS. Laisser plus de poissons dans l'eau contribuera à rétablir des écosystèmes sains, et à produire des revenus de pêche plus élevés à l'avenir.

### INDICATEUR :

#### Stocks avec un taux estimé de mortalité par pêche (%)

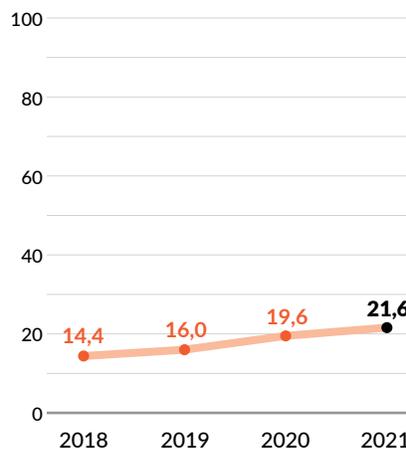
*Objectif:* Déterminer les niveaux de capture des poissons et établir les limites de pêche durable.



### INDICATEUR :

#### Stocks avec un taux estimé de mortalité naturelle\* (%)

*Objectif:* Déterminer le taux de mort naturelle des poissons, afin de prendre de meilleures décisions pour la gestion des stocks.

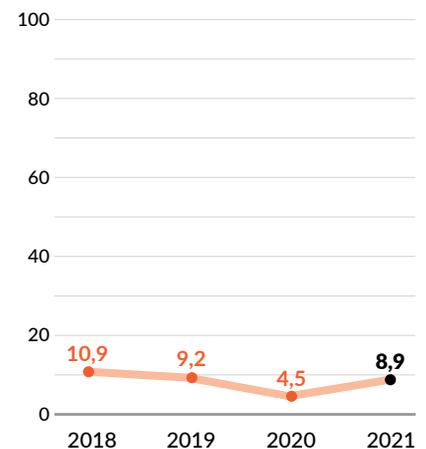


\* Nouvel indicateur en 2018

### INDICATEUR :

#### Publications scientifiques publiées selon les délais\* (%)

*Objectif:* Favoriser la transparence des décisions de gestion des pêches, en fournissant les plus récentes informations publiques.



\* Nouvel indicateur en 2018



**80 % des poissons marins sauvages au Canada n'ont pas de taux estimé de mortalité par pêche, soit le taux de capture des poissons.**



Crédit photo : Shutterstock/Volodymyr Kyrlyuk

<sup>2</sup> Par exemple, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), dans son rapport sur l'état des populations mondiales de poissons, classe les stocks dont la biomasse est inférieure au niveau suffisant pour atteindre le RMS comme étant surexploités. (<http://www.fao.org/documents/card/en/c/19540EN/>)



Crédit photo : Alamy Stock Photo/Kevin Galvin

## Une bonne politique, mais peu de gestes concrets

Pour éviter la surpêche et orienter les efforts de rétablissement, les gestionnaires doivent savoir combien de poissons sont capturés. Depuis cinq ans, davantage d'informations ont été rendues publiques sur les outils de surveillance censés être en place pour chaque pêche, comme les journaux de bord, la vérification en mer ou à quai, ou une combinaison de ces éléments. Bien que certains outils aient été déployés à grande échelle, le MPO reconnaît que les objectifs de surveillance ne sont pas uniformes selon les régions et les pêches. De plus, il n'y a aucune information publique sur la façon dont les cibles sont établies, si elles sont atteintes, ou si elles fournissent l'information nécessaire à une gestion fondée sur la science.

Le MPO doit prioriser la réalisation de sa Politique de surveillance des pêches, qui établit des normes nationales pour les objectifs, les méthodes et les attentes en matière de surveillance des prises. Jusqu'à présent, cela n'a été fait pour aucune pêche. Il y a toutefois quelques signes de progrès : cette année, pour la première fois, la réalisation de la politique a été incluse dans les priorités du plan de travail 2021/22 du Cadre pour la pêche durable du MPO.

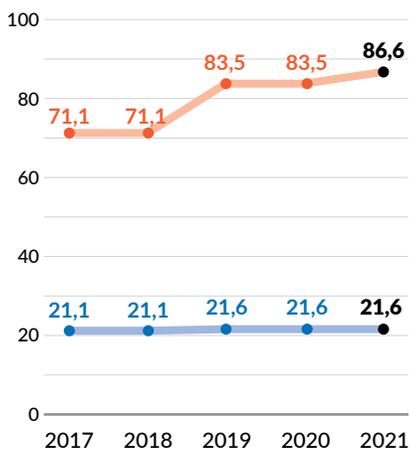
### INDICATEUR :

## Stocks dont les pêches ont des mesures de surveillance des prises (%)

Objectif : Aider à prévenir la surpêche, contrôler la capture accessoire et recueillir des informations scientifiques pour l'évaluation des stocks.

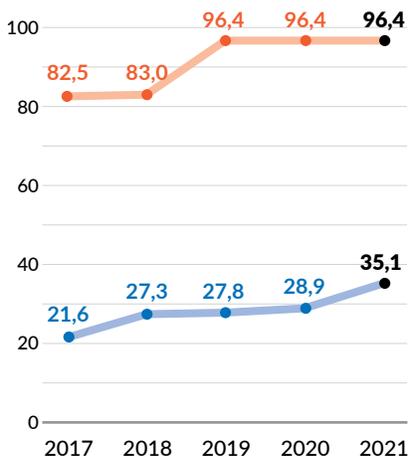
### SURVEILLANCE EN MER

- Un certain degré de surveillance en mer ou électronique (%)
- Surveillance en mer ou électronique à 100 % (%)



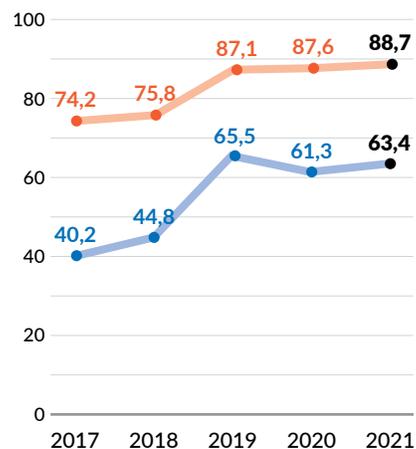
### JOURNAUX DE BORD

- Un certain degré de journaux de bord obligatoires (%)
- Journaux de bord obligatoires où toutes les prises sont notées (%)



### SURVEILLANCE À QUAÏ

- Un certain degré de surveillance à quai (%)
- Vérification à quai indépendante de 100 % des débarquements (%)





Il est temps de concrétiser la Politique de surveillance des pêches du Canada, afin de disposer de données fiables sur l'endroit, le moment et le nombre de poissons pêchés.

Crédit photo : iStock/shaunl

## MAQUEREAU DE L'ATLANTIQUE : LES LACUNES DE SURVEILLANCE COMPROMETTENT LE RÉTABLISSEMENT D'UNE ESPÈCE PRÉCIEUSE ET ÉPUISEE

Le maquereau est une espèce fourragère qui nourrit d'autres poissons, des mammifères marins et des oiseaux de mer. Il s'agit d'une pêche alimentaire, sociale et cérémoniale importante sur le plan culturel pour les communautés autochtones; une pêche récréative dans les Maritimes; et un précieux appât pour la lucrative pêche au homard.

Mais elle est en état critique d'épuisement.

Les tentatives de rétablissement du MPO sont gravement entravées parce que nous ignorons la quantité de maquereau pêchée. Il n'y a pas d'exigences en matière de surveillance ou de déclaration des pêches, et aucune estimation des prises pour la pêche récréative. Ce n'est que récemment que les

pêcheurs d'appâts dans certaines régions ont été tenus de soumettre des registres de débarquement.

L'incertitude quant aux captures totales limite la capacité du MPO à établir des échéanciers et des objectifs pour rétablir le stock. Pour gérer rigoureusement cette espèce vulnérable et précieuse et limiter toutes les sources de mortalité par pêche, nous avons besoin des données issues d'une surveillance plus étroite.

Pour en savoir plus, consultez [www.oceana.ca/en/publications/reports/counting-fish-why-fisheries-monitoring-matters](http://www.oceana.ca/en/publications/reports/counting-fish-why-fisheries-monitoring-matters) (en anglais seulement).

## À peine deux plans de rétablissement publiés en 2021

Les PGIIP décrivent les objectifs des pêches et la façon dont elles doivent être gérées pour les atteindre. Aujourd'hui, 91 % des stocks canadiens sont inclus dans les PGIIP; un bond important par rapport à 71 % il y a cinq ans. Mais c'est une autre histoire pour les plans de rétablissement. Bien qu'ils soient exigés pour tous les stocks gravement épuisés, les plans élaborés à ce jour ne couvrent que 21 % d'entre eux.

En 2017, le MPO s'est engagé à terminer 19 plans de rétablissement avant la fin mars 2021. Il est loin d'avoir atteint son objectif, puisqu'à peine sept ont été publiés, dont deux cette année : l'un sur le maquereau de l'Atlantique, un stock qui a passé près d'une décennie en zone critique, et l'autre, celui longuement attendu sur la morue du Nord, une espèce en état critique et soumise à un moratoire sur la pêche depuis 1992. Mais ils présentent des lacunes importantes.

Ces plans, comme tous les autres publiés à ce jour, n'ont pas d'échéancier. De plus, l'objectif de rétablissement pour la morue du Nord est bien en deçà de la limite critique. Par conséquent, même si le plan réussit à attendre cet objectif, le stock restera gravement épuisé.

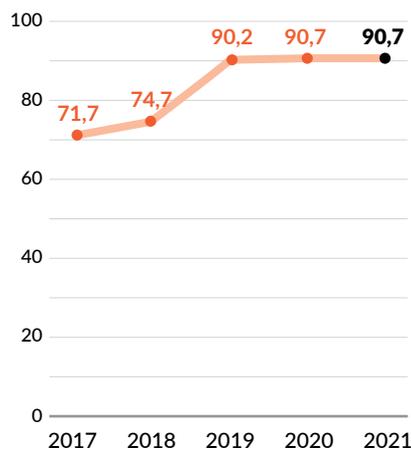
Une réglementation forte pour soutenir la nouvelle *Loi sur les pêches* doit comporter des exigences afin d'améliorer la rapidité et la qualité des plans de rétablissement. Malheureusement, le projet soumis à la consultation publique n'exige pas de mesures claires et mesurables pour rétablir les populations épuisées à un niveau sain, soit la norme mondialement acceptée en matière de gestion des pêches. Au contraire, le projet fait tout pour éviter de fixer des normes exécutoires. Le MPO s'est engagé à développer et réaliser huit autres plans d'ici la fin mars 2022.



### INDICATEUR :

#### Stocks inclus dans les Plans de gestion intégrée des pêches (PGIIP) (%)

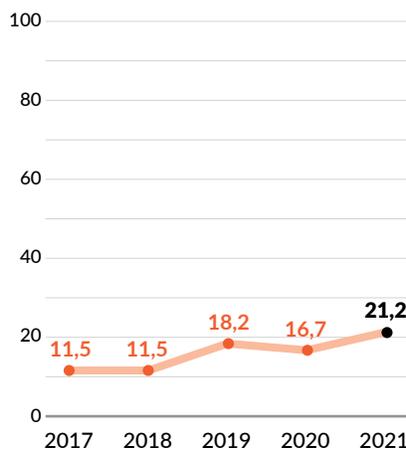
*Objectif :* Fournir un cadre pour la conservation et l'utilisation durable des pêches canadiennes en établissant clairement les directives de gestion pour une période donnée.



### INDICATEUR :

#### Stocks en zone critique ayant un plan de rétablissement (%)

*Objectif :* Fournir un cadre de planification afin d'assurer le rétablissement des stocks de poissons hors de la zone critique. Ces stocks subissent de graves dommages; des mesures de conservation sont essentielles.



« La gestion des pêches canadiennes doit mettre l'accent sur le rétablissement des poissons au niveau sain, surtout si nous voulons maintenir notre place de première nation de pêche dans les décennies à venir. Pour cela, il faut s'assurer qu'au moins la moitié de la biomasse<sup>3</sup> non exploitée reste dans l'eau afin de réduire le risque de surpêche involontaire, maximiser les avantages économiques de la pêche et maintenir des réseaux alimentaires fonctionnels. »

— Dr Daniel Pauly, Professeur et enquêteur principal, Sea Around Us, Université de Colombie-Britannique et membre du conseil d'administration d'Oceana.

<sup>3</sup> Le niveau de biomasse soutenant le RMS est souvent défini comme 50 % de la biomasse non exploitée, ce qui correspond à la capacité de support d'une population. Source : Pauly, D., & Froese, R. (2021). "MSY needs no epitaph-but it was abused". *ICES Journal of Marine Science*, 78(6), 2204-2210.



Les deux plans de rétablissement publiés depuis le dernier *Audit des pêches* n'incluent pas d'objectifs ni d'échéanciers fondés sur la science pour sortir les populations de la zone critique et les ramener à un niveau sain.

## LE PIÈTRE ÉTAT DU SAUMON SAUVAGE DU PACIFIQUE

Les défis liés à la santé et la gestion des pêches ne se limitent pas aux stocks marins analysés dans le présent rapport. Prenons l'exemple du saumon sauvage du Pacifique, une espèce gérée par le MPO. Celle-ci revêt une importance incontestable dans notre pays, tant sur le plan économique et culturel que pour nourrir d'autres espèces, des humains aux épaulards. Malgré son importance, le saumon est confronté aux mêmes problèmes de gestion que les autres poissons sauvages : l'absence de points de référence, une surveillance inadéquate et une lente réalisation des politiques.<sup>4</sup> Actuellement, le statut de la plupart des populations de saumon est inconnu. Et parmi celles pour qui on dispose d'assez de données, peu sont considérées comme saines.<sup>5</sup>

<sup>4</sup> Michael H.H. Price, Karl K. English, Andrew G. Rosenberger, Misty MacDuffee and John D. Reynolds (2017). "Canada's Wild Salmon Policy: an assessment of conservation progress in British Columbia." *Canadian Journal of Fisheries and Aquatic Sciences*, 74: 1507-1518. <https://doi.org/10.1139/cjfas-2017-0127>

<sup>5</sup> Salmon Watersheds Program (2020). Pacific Salmon Explorer. Disponible en ligne au : <https://www.salmonexplorer.ca/#/>

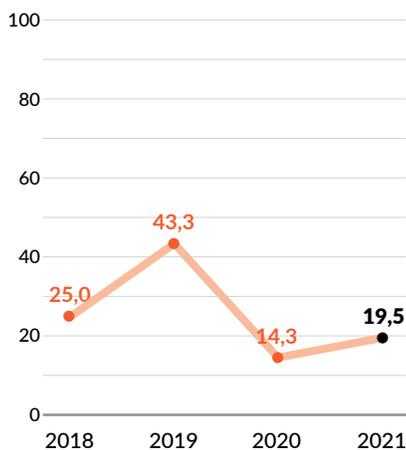
## De grands engagements, peu d'action

Au cours des cinq dernières années, le gouvernement fédéral a annoncé beaucoup d'engagements pour améliorer la gestion des pêches, soutenus par des investissements importants. Cependant, l'exécution est lente. Les plans de travail du MPO le démontrent clairement. En moyenne, le MPO n'a réalisé qu'un quart des livrables prévus chaque année depuis qu'Oceana Canada a commencé ses audits annuels; ainsi, les progrès dans l'eau ont été limités. Pour assurer une gestion robuste des pêches et mieux soutenir le rétablissement des stocks épuisés, le MPO doit s'attaquer aux problèmes systémiques qui l'empêchent de remplir ses engagements.

### INDICATEUR :

#### Livrables du plan de travail du MPO complétés\* (%)

*Objectif :* Accomplir les tâches prioritaires établies par le ministère chaque année, incluant l'élaboration des PRL, des PGIP et des plans de rétablissement.

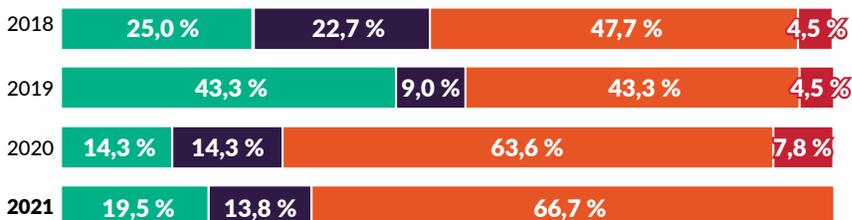


\* Nouvel indicateur en 2018

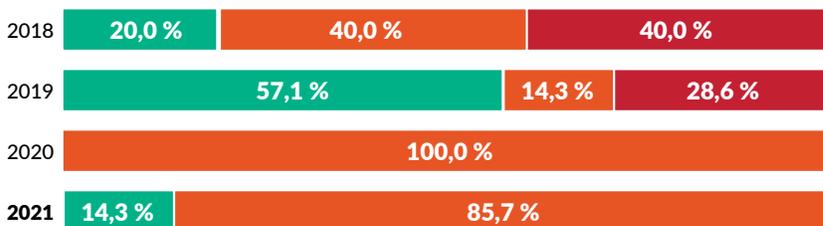
## Statut des livrables du plan de travail



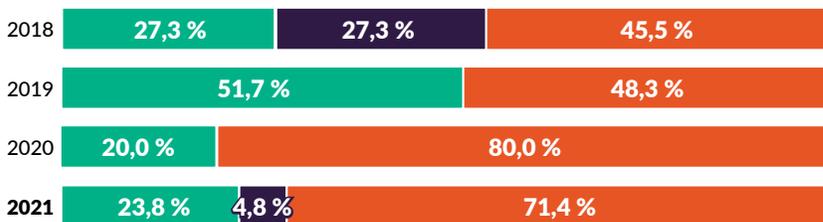
### Résultat global



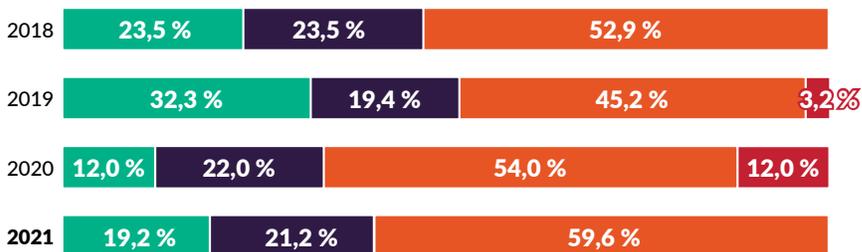
### Plans de rétablissement



### Plans de gestion intégrée des pêches



### Points de référence et règles de contrôle des prises



## SI LES ENGAGEMENTS ÉTAIENT RESPECTÉS, NOUS VERRIONS DES CHANGEMENTS

Si le MPO avait complété tous les livrables inclus dans ses cinq plans de travail annuels (de 2017/18 à 2021/22), nous aurions vu une hausse marquée des stocks gravement épuisés ayant un plan de rétablissement, de même que le nombre de stocks ayant des PRL et PRS.

### Stocks avec PRL :



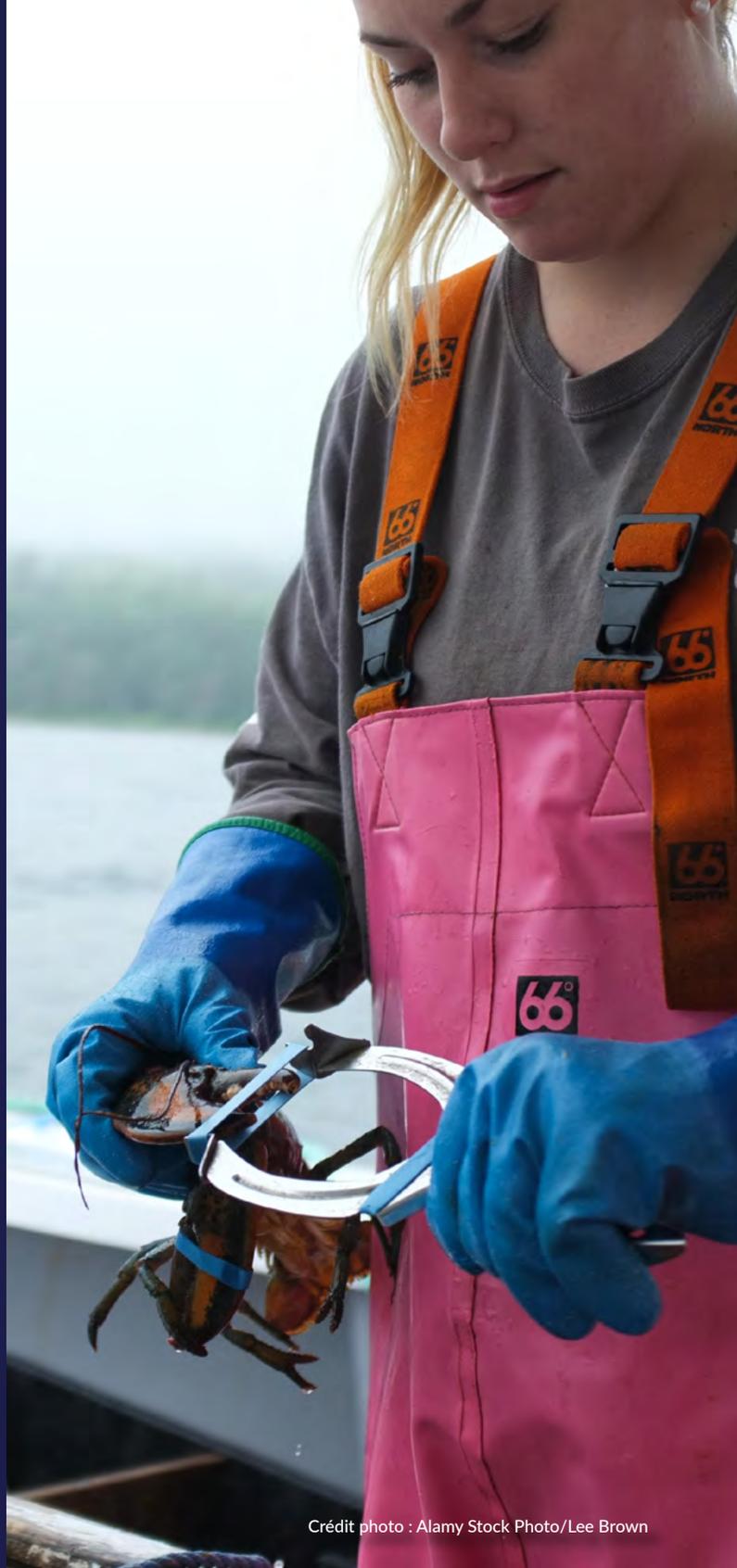
### Stocks avec PRS :



### Stocks inclus dans les PGIP :



### Stocks en zone critique avec plans de rétablissement :



Crédit photo : Alamy Stock Photo/Lee Brown

## Un rendement positif durant la pandémie

Cette année, le MPO a invoqué la pandémie pour expliquer un tiers des retards dans ses livrables. Malgré les restrictions et les politiques relatives à la COVID-19 qui ont mené au télétravail toute l'année durant, le MPO a réussi à faire passer la proportion de livrables terminés de 14,3 % en 2020 à 19,5 % en 2021. Espérons que cette tendance positive s'accélère dans les années à venir.

# DE PETITS POISSONS, DE GRANDS PROBLÈMES



Crédit photo : Shutterstock/Jef Combdon

Les poissons-fourrage sont la pierre angulaire des réseaux alimentaires marins. Ces petits poissons et invertébrés en bancs nourrissent les grands prédateurs, notamment les oiseaux de mer, les mammifères marins, la morue, le flétan et le thon. Les espèces fourragères regroupent des poissons osseux, dont sardines, anchois, maquereaux, harengs et capelans, ainsi que des invertébrés comme le krill et les crevettes.

Ensemble, ils soutiennent certaines des plus grandes pêches du monde, soit directement en tant qu'espèce exploitée, ou indirectement comme proie de poissons importants sur le plan commercial. En effet, les poissons-fourrage représentent entre 20 et 30 % de tous les poissons sauvages capturés dans le monde.<sup>6</sup>

Ces contributeurs essentiels aux écosystèmes océaniques et à l'« économie bleue » du Canada sont gravement menacés. Parmi ceux pêchés commercialement au Canada, il existe peu de populations saines; et aucune dans le Canada atlantique. Une situation en partie attribuable aux conditions environnementales. Mais la surpêche est aussi en cause. Depuis cinq ans, les quotas de poissons-fourrage épuisés sont trop élevés, alors qu'une capture moindre aurait favorisé un rétablissement rapide.

Par exemple, le capelan est une source alimentaire importante de plusieurs espèces au large de Terre-Neuve-et-Labrador, dont la morue du Nord, les baleines à bosse et les oiseaux de mer. Autrefois, le capelan du nord-est de Terre-Neuve-et-Labrador soutenait une pêche abondante; mais il s'est effondré au début des années 1990. Aujourd'hui, il ne reste plus que 6 % des quantités d'avant l'effondrement. Malgré ces chiffres dangereusement bas, le MPO continue d'autoriser la pêche au capelan.

Les espèces comme le capelan, le hareng et le maquereau ont une valeur bien plus grande dans l'océan que dans les filets.

Quant au maquereau de l'Atlantique, il est en zone critique depuis 2011. Mais puisque les pêches récréatives et d'appât n'ont que peu ou pas d'exigences de surveillance ou de déclaration, le MPO ne sait pas combien de poissons sont pêchés.<sup>7</sup> Cette incertitude complique la détermination d'objectifs ou d'échéanciers de rétablissement.

La bonne nouvelle, c'est que le MPO dispose d'une politique de gestion du poisson-fourrage dotée d'une approche de gestion écosystémique. Mais celle-ci ne s'applique qu'aux nouvelles pêches, et non à celles existantes, comme le maquereau et le capelan; laissant d'importants stocks sans orientation claire pour les décisions de gestion.

Comme cela devrait être le cas pour tous les stocks, le MPO doit cesser la pêche des poissons-fourrage épuisés. Il doit aussi fixer un seuil minimal de biomasse quant au nombre de poissons à laisser dans l'eau et un maximum pour les niveaux de récolte, en s'appuyant sur les meilleures données scientifiques disponibles. Et parce que le poisson-fourrage alimente tant d'autres poissons, le MPO doit adopter une approche beaucoup plus prudente que celle des pêches conventionnelles.

« Les poissons-fourrage comme le capelan sont le fondement d'écosystèmes océaniques sains, car ils sont une importante source alimentaire pour plusieurs mammifères marins, comme les baleines et les oiseaux de mer, et les plus gros poissons, comme la morue. Ils ont une valeur plus grande dans l'eau que dans les filets; le gouvernement doit donc prendre des mesures extraordinaires pour prévenir la surpêche. »

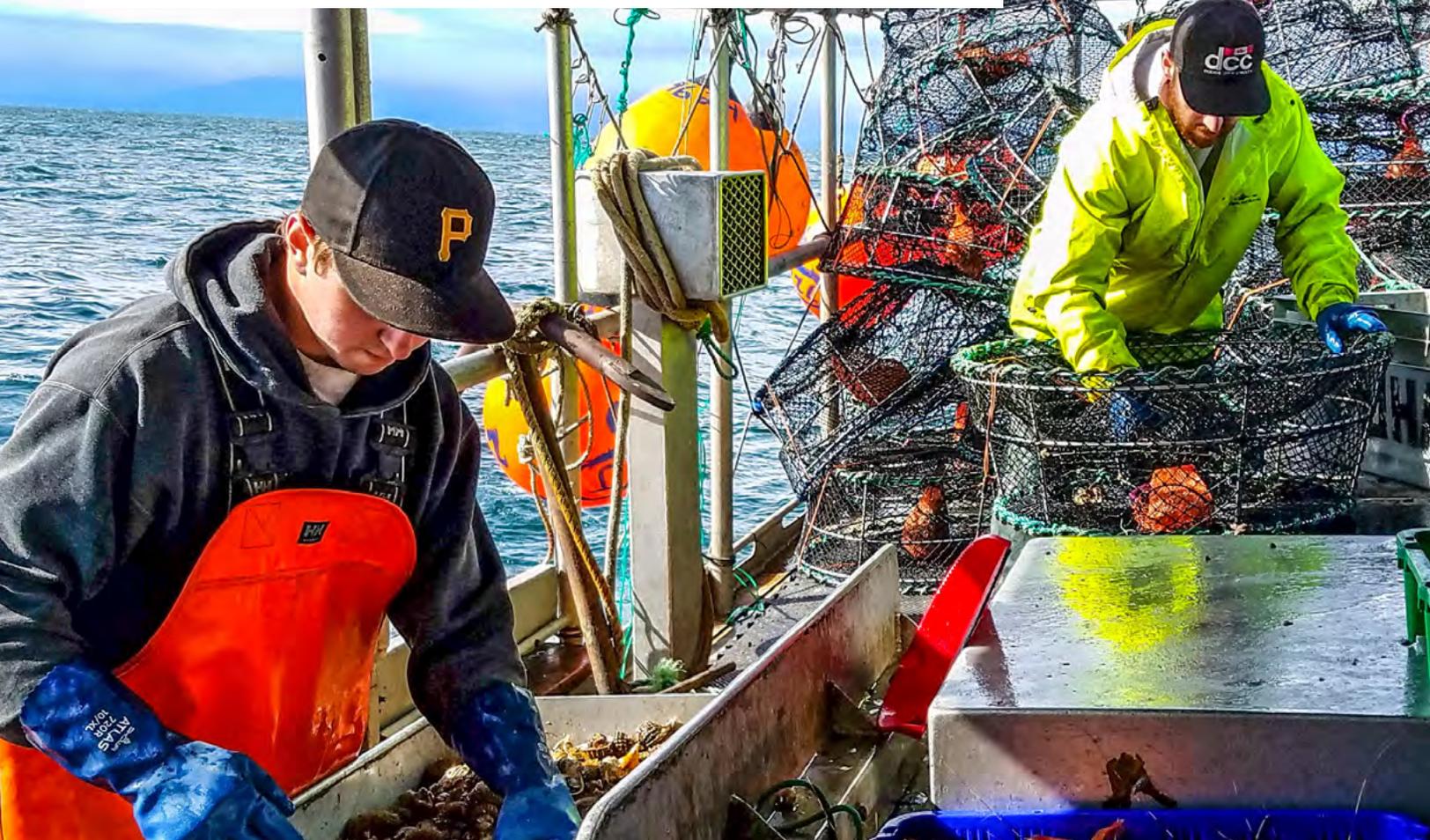
— Dr Robert Rangeley, directeur scientifique d'Oceana Canada



<sup>6</sup> Reba McIver, Dr Robert Rangeley et Devan Archibald (2021). *Small Fish, Big Influence: The Case for Rebuilding Capelin*. Oceana Canada. <https://oceana.ca/en/publications/reports/small-fish-big-influence-case-rebuilding-capelin>

<sup>7</sup> Devan Archibald, Jennifer Whyte et Dr Robert Rangeley (2021). *Counting Fish: Why Fisheries Monitoring Matters*. Oceana Canada. <https://oceana.ca/en/publications/reports/counting-fish-why-fisheries-monitoring-matters>

Le Canada dispose d'une *Loi sur les pêches* qui rend obligatoire le rétablissement des pêches épuisées. Mais les règlements nécessaires à son application font défaut. Sans une réglementation solide, nous ne verrons aucun changement dans l'eau.



## UN PARI RISQUÉ : UNE TROP GRANDE DÉPENDANCE ENVERS TROP PEU D'ESPÈCES

La vulnérabilité des pêches canadiennes ne tient pas seulement à la gestion déficiente des poissons-fourrage alimentant les écosystèmes océaniques. Il en va de même pour la dépendance économique excessive envers quatre groupes d'espèces commerciales. Ensemble, le homard, la crevette, le crabe des neiges et le pétoncle représentent 77 % des revenus de pêche au Canada.<sup>8</sup> Plusieurs de ces stocks ne disposent pas d'outils élémentaires pour une gestion efficace. Par exemple, plus de la moitié des stocks de crabe des neiges et de pétoncle n'ont pas de PRL, et 79 % des stocks de crabe des neiges n'ont pas de PRS. Cela crée des risques économiques importants.

<sup>8</sup> <https://www.dfo-mpo.gc.ca/stats/commercial/sea-maritimes-eng.htm>

Crédit photo :  
Alamy Stock Photo/Yvette Cardozo

# CARTE DES STOCKS LES PLUS DANGEREUSEMENT ÉPUISÉS

En 2021, le MPO a publié de nouveaux plans de rétablissement pour deux stocks gravement épuisés : le maquereau de l'Atlantique et la morue du Nord. Toutefois, comme ceux publiés de 2017 à 2021, ces plans n'ont pas les échéanciers et objectifs nécessaires pour aider ces populations à se rétablir. En fait, d'éminents scientifiques ont déclaré que le plan de rétablissement de la morue présentait tellement de faiblesses scientifiques et politiques qu'il était difficile de savoir s'il allait favoriser ou entraver le rétablissement.<sup>9</sup> Par ailleurs, aucun plan n'a été élaboré pour 26 des 33 stocks actuellement en zone critique.

 PLAN EN PLACE

 ENGAGEMENT À PRODUIRE UN PLAN

 AUCUN PLAN

\* Ces stocks sont cogérés avec d'autres juridictions.

<sup>†</sup> Ces stocks n'ont pas de plan de rétablissement conforme à l'approche de précaution du MPO, mais ils ont des stratégies de rétablissement temporaires développées par la Northwest Atlantic Fisheries Organization (NAFO).

<sup>^</sup> Le développement de plans de rétablissement pour ces stocks est assuré par direction à Ottawa.

<sup>\*\*</sup> Complété en 2013/14 pour rétablir la plus grande partie de reproduction de la zone de prudence à celle saine, mais le plan requiert une mise à jour.

<sup>9</sup> Jeffrey A. Hutchings, George A. Rose and Peter A. Shelton (2021). "The Flawed New Plan to Rebuild Canada's Iconic Northern Cod." *Policy Options*, March 22, 2021. <https://policyoptions.irpp.org/magazines/march-2021/the-flawed-new-plan-to-rebuild-canadas-iconic-northern-cod/>

## RÉGION DU PACIFIQUE

-  Bocaccio (eaux de la CB) Complété en 2013/14
-  Palourde intertidale (Couteaux de la Côte Nord d'Haida Gwaii)
-  Crevette rose (SDG fleuve Fraser)
-  Crevette rose (SDG du détroit de Géorgie Est)
-  Crevette rose (SDG 16)
-  Crevette rose (SDG 18-19)
-  Crevette à flanc rayé (SDG du détroit de Géorgie Est)
-  Crevette à flanc rayé (SDG 14)
-  Crevette à flanc rayé (SDG 16)
-  Crevette à flanc rayé (SDG 18-19)

## RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE

✔ Crevette nordique (SFA 6)<sup>^</sup> **Complété en 2018/19**

✔ Maquereau atlantique (sous-zone 3 et 4)<sup>^</sup> **Complété en 2020/21**

## RÉGION DE QUÉBEC

⚙ Morue franche (3Pn, 4RS) **Retardé (devait être complété en 2020/21)**

✘ Merluche blanche (4RS)

## RÉGION DU GOLFE

⚙ Plie canadienne (4T) **Retardé (devait être complété en 2020/21)**

⚙ Morue franche (4T+4Vn (Nov-Avril)) **Retardé (devait être complété en 2020/21)**

⚙ Hareng atlantique (4T, géniteurs du printemps) **Retardé (devait être complété en 2020/21)**

⚙ Merluche blanche (4T) **Retardé (devait être complété en 2020/21)**

⚙ Plie rouge (4T) **Retardé (devait être complété en 2020/21)**

✘ Raie tachetée (4T)

✘ Limande à queue jaune (4T)

## RÉGION DES MARITIMES

✔ Morue franche (4X5Y) **Complété en 2019/20**

✔ Morue franche (5Zjm)\* **Complété en 2019/20**

✔ Hareng atlantique (4VWX) **Complété en 2013/14 \*\***

✘ Crabe des neiges (4X)

✘ Merluche blanche (4VW)

## RÉGION DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

✔ Morue franche (2J3KL) **Complété en 2020/21**

⚙ Morue franche (3Ps) **Retardé (devait être complété en 2020/21)**

✘ Plie canadienne (2+3K)

✘ Plie canadienne (3LNO)\*†

✘ Plie canadienne (3Ps)

✘ Morue franche (3NO)\*†

✘ Aiglefin (3Ps)

# REBÂTIR L'ABONDANCE DE NOS POISSONS SAUVAGES : UNE VISION SUR CINQ ANS

Imaginez un avenir où des océans abondants soutiennent toutes les communautés côtières, les peuples autochtones et une économie océanique florissante. Le Canada possède les outils nécessaires pour concrétiser cette vision : des investissements importants, une expertise de premier ordre et une *Loi sur les pêches* modernisée, dont les dispositions priorisent la santé des écosystèmes marins.

Mais nous n'avons plus de temps à perdre. Des douzaines de stocks sont toujours épuisés, des décennies après leur effondrement. La valeur des produits de la mer canadiens dépend d'une poignée d'espèces, ce qui nous rend économiquement vulnérables à toute baisse de ces stocks. Le développement côtier et l'exploitation des ressources sont en progression. Et les changements climatiques engendrent pression et incertitude, modifiant la répartition des espèces et les écosystèmes marins.

**Il est plus nécessaire que jamais d'adopter une gestion fondée sur la science et le principe de précaution, pour renforcer la résilience de nos pêches, les protéger contre les risques liés aux changements climatiques et créer une économie bleue florissante.** Pour cela, il faut élaborer et exécuter des plans de rétablissement solides, fondés sur la science, les connaissances autochtones et les données de surveillance.

Nous avons constaté certains progrès. Le Canada possède plusieurs outils politiques pour l'aider à respecter ses engagements internationaux. En 2017, le MPO a établi le plan de travail du Cadre pour la pêche durable avec l'objectif de les réaliser. En 2019, le gouvernement fédéral a dévoilé une nouvelle *Loi sur les pêches* et a engagé 100 millions de dollars sur cinq ans pour évaluer et reconstituer les stocks de poissons.

Mais comme le montrent les indicateurs d'Oceana Canada, le gouvernement a été trop lent à mettre en œuvre ces politiques et ces fonds. Ces échecs ont un impact important : dans les cinq dernières années, l'état de santé des stocks canadiens ne s'est pas amélioré, et moins de la moitié des stocks en état critique ont des plans de rétablissement.

**Le Canada a les bons outils; il est temps de passer à l'action.** En appliquant rigoureusement des approches de gestion écosystémique déjà existantes, nous pouvons reconstituer les populations de poissons sauvages. Ainsi, nous créerons un avenir où des océans abondants soutiennent des communautés côtières prospères, contribuent à la prospérité post-pandémique du Canada et aident à nourrir le monde entier.

Certaines réalités sont incontrôlables, comme les fluctuations naturelles du nombre de poissons. Et certains défis, comme les changements climatiques, ne pourront être maîtrisés que sur plusieurs générations. Ce que le gouvernement peut et doit contrôler aujourd'hui, c'est notre approche de la gestion des pêches, afin de rendre les écosystèmes et les populations de poissons sauvages aussi résilients que possible.





« L'entreprise de pêche familiale a été léguée par mon grand-père; donc si je la poursuis, tout ce qu'il a fait restera dans la famille. La pêche côtière se transmet de génération en génération. C'est une pratique traditionnelle, et des choses comme les changements climatiques affectent nos traditions. Une grande partie de ce que j'ai appris sur la pêche, comme les patrons météo et le comportement des poissons, est déjà en train de changer. »

— Jasmine Paul, pêcheuse, Come by Chance N.L.



# FAIRE EN SORTE QUE LES CINQ PROCHAINES ANNÉES COMPTENT



Crédit photo : GettyImages/Brent Barnes

Le Canada dispose des outils nécessaires pour rétablir l'abondance de nos océans. Mais nous devons redoubler d'efforts pour les utiliser, en prenant des mesures qui reflètent l'urgence de la situation. Parce que nous ne pouvons tout simplement pas nous permettre cinq autres années sans progrès notables dans l'eau.

Un véritable changement pour les pêches canadiennes passe par l'adoption de pratiques exemplaires reconnues et éprouvées à l'échelle mondiale. Au minimum, le Canada doit :

- 1. Adopter de solides règlements de rétablissement :** La *Loi sur les pêches* exige maintenant que le MPO prenne des mesures pour rétablir les pêches épuisées. Cependant, il n'y a toujours pas de règlements définissant comment ce rétablissement sera réalisé. Ceux-ci doivent exiger l'ajout d'objectifs et d'échéanciers fondés sur la science pour un retour en zone saine, et tenir compte de toutes les sources de mortalité par pêche.
- 2. Prendre des décisions concernant le poisson sauvage en se basant sur la science et le savoir autochtone :** Les décisions en matière de gestion de la pêche doivent comprendre les preuves, pratiques et connaissances autochtones et s'appuyer sur la meilleure science disponible.
- 3. Intégrer les facteurs liés aux écosystèmes océaniques :** Le MPO doit tenir compte de l'impact des décisions de pêche sur les écosystèmes, s'efforcer de rétablir les stocks de poissons-fourrage épuisés et s'attaquer à la vulnérabilité des espèces face aux effets des changements climatiques.
- 4. Compter toutes les prises d'une pêche donnée,** incluant celles à des fins récréatives et d'appât; et tenir compte de toutes les sources de pêche dans les décisions de gestion.

Afin de répondre à ces priorités de haut niveau et accélérer la réalisation du Cadre pour la pêche durable du Canada, Oceana Canada demande au MPO de prendre les mesures énumérées dans une liste de vérification à [oceana.ca/FisheryAudit2021](https://oceana.ca/FisheryAudit2021) dans la prochaine année. Ceci comprend le respect des engagements en cours ou ceux retardés dans les plans de travail précédents, ainsi que ceux devant être achevés au cours du présent exercice.



« Nous devons intégrer les perspectives autochtones dans la gestion des pêches grâce à une vision bilatérale (Etuaptmunk en mi'kmaq) qui établit un équilibre entre le savoir autochtone traditionnel et la science contemporaine au bénéfice de tous. Il s'agit de comprendre que nous avons la responsabilité de ne prendre aucune mesure aujourd'hui qui compromettrait l'intégrité écologique d'un secteur donné à l'avenir. Il est temps de créer un nouveau scénario pour nos océans. »

— Aîné Albert Marshall, LLD, du clan Moose de la Nation Mi'kmaq



Crédit photo : Alamy Stock Photo/Brian Atkinson

## PASSEZ À L'ACTION

- 1 Signez la pétition au [oceana.ca/RebuildAbundance](https://oceana.ca/RebuildAbundance) et ajoutez votre voix à celles qui demandent le rétablissement urgent des populations de poissons au Canada.
- 2 Demeurez à l'affût des dernières nouvelles sur la recherche océanographique, nos expéditions et nos campagnes en visitant [oceana.ca/blog](https://oceana.ca/blog) (billets de blogue en anglais seulement).
- 3 Partagez votre passion pour la protection des océans avec votre famille et vos amis !

### Remerciements

Les auteurs aimeraient remercier tous ceux ayant contribué à la préparation de ce rapport, incluant plusieurs membres d'Oceana Canada. En particulier, nous souhaitons remercier Kim Elmslie, Tess Geers, Isabelle Jubinville, Josh Laughren, Bailey Levesque, Josh Martin, Laura Raposo, Julie Stauffer, Tammy Thorne, Jennifer Whyte, Lesley Wilmot, Frances Withrow et Public Good.



Oceana Canada



OceanaCAN



oceana\_canada



Oceana Canada

## **NOUS POUVONS SAUVER LES OCÉANS ET NOURRIR LE MONDE ENTIER.**

Établie en 2015, Oceana Canada est une organisation caritative indépendante qui fait partie de la plus grande organisation internationale vouée exclusivement à la conservation des océans. Les efforts de sensibilisation d'Oceana Canada ont notamment contribué à mettre fin au commerce des nageoires de requins, faire du rétablissement des populations de poissons épuisées une obligation légale, améliorer la façon dont les pêches sont gérées, et protéger les habitats marins. Nous travaillons avec la société civile, les universitaires, les pêcheurs, les populations autochtones et le gouvernement fédéral afin d'aider les océans canadiens à retrouver leur santé et leur abondance d'autrefois. En assurant la restauration des océans canadiens, nous fortifierons nos communautés, profiterons de plus grands avantages sur les plans économique et alimentaire, et protégerons notre avenir.